



Comité Régional
d'Équitation de Lorraine
www.crelorraine.fr
crelorraine@hippoplus.com

ATTELAGE

Comment s'engager en concours Club ?

Tout d'abord en n'attendant pas le dernier moment pour s'engager. Ensuite en s'y prenant longtemps à l'avance, c'est-à-dire au minimum trois mois avant le premier engagement.

Première démarche à faire : aller voir son médecin et lui faire établir un certificat médical avec la mention suivante, à l'exclusion de tout autre « **la pratique de l'équitation en compétition** ». Toute autre mention rendra le certificat non valable et sera refusée par les services de la FFE. Si vous avez moins de 18 ans, faire signer également une autorisation parentale.

Aller ensuite voir son club et lui demander l'établissement de votre licence. Cette demande sera faite par internet par votre club. Ensuite, celui-ci enverra au SIF le certificat médical et si nécessaire l'autorisation parentale pour validation. Une fois votre licence établie par la FFE, celle-ci sera transmise à votre club qui vous la remettra. A la réception, bien vérifier sur celle-ci, dans la partie droite, qu'en face de chaque abréviation de discipline équestre il y ait bien la mention club. Autre indication à vérifier au-dessus des indications évoquées : la mention CM avec une date postérieure à la date de prise de licence indiquée sur celle-ci. Dans le cas contraire, aller sur le site internet de la FFE. Accéder ensuite à votre partie privative en utilisant comme code d'accès votre numéro de licence et comme code secret le chiffre SIF situé dans le bas de votre licence. Vérifier ensuite que la mention CM et la date sont correctes comme indiqué ci-dessus et dans l'affirmative en faire un tirage papier et l'agrafer à la licence. Dans le cas contraire, s'adresser à votre club pour qu'il règle le problème avec la FFE.

Dans le même temps, communiquer à votre club la page d'en-tête des papiers ou documents d'identification de votre équidé et demander son inscription sur le fichier SIF de la FFE. Cette inscription est gratuite mais prend quelque temps (il n'est pas nécessaire de renouveler cette démarche chaque année, une fois le cheval inscrit, il l'est à vie)

Une fois ces procédures réalisées, vous pouvez définir ce que sera votre saison et voir les concours auxquels vous souhaitez participer. Vérifiez sur internet la date de clôture des engagements des concours choisis (en général la clôture est le lundi soir qui précède le concours). L'engagement se faisant obligatoirement par le club où vous avez pris votre licence, il faut lui communiquer huit jours avant la date de clôture les renseignements suivants :

Nom de votre équipage : ce peut être le nom de votre club avec un numéro d'ordre, un nom humoristique ou tout autre nom permettant d'identifier votre équipage.

Nom de votre coach avec son numéro de licence : ce peut être effectivement votre coach si vous en avez un mais vous pouvez mettre votre nom ou celui de votre groom.

Nom de votre ou vos grooms avec les numéros de licences.

Nom du meneur avec votre numéro de licence. Attention de bien vérifier que vous avez les galops requis et que ceux-ci sont mentionnés sur votre licence. Si ce n'est pas le cas passer vos galops et faites une copie d'écran comme indiqué ci-dessus.

Nom du ou des équidés avec les numéros SIRE

Une fois toutes ces données communiquées à votre club, celui-ci pourra vous engager. Il ne vous restera plus qu'à régler à votre club le montant de votre engagement.

Sur certains concours, il est possible de vous engager sur le terrain le jour du concours. Cette possibilité, lorsqu'elle est acceptée par l'organisateur, vous coûtera malheureusement plus cher au niveau de l'engagement.

LORRAINE

Et maintenant, bonne saison 2011 !



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation de Lorraine
Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z



INSCRIPTION EN CONCOURS CLUB

Comité Régional
d'Équitation de Lorraine
www.crelorraine.fr
crelorraine@hippoplus.com

ATTELAGE

Nom du concours :

Date du concours :

Nom de l'épreuve :

Nom de l'équipage :

Nom du coach :

Numéro de licence :

Nom du groom :

Numéro de licence :

Nom du groom :

Numéro de licence :

Nom du meneur :

Numéro de licence :

Nom du cheval :

Numéro SIRE:

LORRAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation de Lorraine

Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE

Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z